

Réf: Dossier 241122

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAYAALA »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
FEH KESSEH, Lot 637, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAYAALA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Investissement financier, Développement technologique
et innovation, Activité de conseils stratégie et finance,
Activité de vente de biens, Import-export de
marchandises,
Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
FEH KESSEH, Lot 637, Ilot 72

Dirigeant(s) M MADY NANDJUI JOSEPH KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09045 du 16/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59516/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023

